

**A :** Tous les employés de WestTower Communications



**DATE :** 25 juillet 2023

**RE :** Transition du fournisseur de prestations - à compter du 1er septembre 2023

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous sommes ravis des changements qui seront apportés prochainement à notre programme d'avantages sociaux, dans le cadre duquel nous changerons de fournisseur. À compter du 1er septembre 2023, la Financière Manuvie deviendra notre principal fournisseur d'avantages sociaux, responsable des couvertures vie, invalidité de longue durée, santé et soins dentaires. AIG/Allstate fournira une couverture pour certains programmes sélectionnés/spécialisés.

En outre, à compter du 1er septembre 2023, nous nous associerons à Effortless Admin pour soutenir l'administration continue de notre programme d'avantages collectifs. Effortless Admin est un administrateur technologique de programmes d'avantages collectifs pour des organisations comme la nôtre. Elle est chargée de gérer nos données et nos processus d'administration des prestations.

Le changement de fournisseur de prestations permettra d'obtenir des tarifs identiques ou supérieurs à ceux que vous avez connus précédemment, tout en maintenant ou en améliorant certaines couvertures :

- Les primes d'assurance maladie diminuent d'environ 12 %.
- Les taux de primes dentaires seront maintenus.
- Les taux de cotisation pour toutes les autres prestations obligatoires diminuent approximativement entre 13 % et 30 %.
- Le programme actuel de partage des coûts et de déduction des salaires sera maintenu.

Votre coût individuel est influencé par les taux ainsi que par vos revenus, votre classe de prestations, votre couverture (y compris les changements de régime) et votre situation familiale. Vous pourrez consulter votre nouveau coût mensuel individuel et les tarifs des prestations volontaires disponibles sur la plateforme Effortless Admin au mois d'août.

## Points d'action

### Informations sur l'inscription

Au cours de la première semaine d'août, vous recevrez un courriel d'Effortless Admin vous invitant à vérifier et à confirmer/mettre à jour vos informations personnelles telles que les informations sur les personnes à charge, les coordonnées et les informations sur la couverture du conjoint de remplacement, le cas échéant. Vous devez désigner un bénéficiaire pour les prestations applicables. Vous aurez également la possibilité de choisir une couverture volontaire : Vie facultative, DMA facultatif et/ou Maladie grave facultative.

Pour que les données les plus récentes et les plus confirmées soient transmises à Manulife pour le 1er septembre, **veuillez compléter le processus de vérification d'Effortless Admin avant le 21 août.**

### Soumission des demandes de remboursement des soins de santé et des soins dentaires

- Les demandes de remboursement dont la date de service ou d'achat est **le 1er septembre 2023 ou une date ultérieure doivent être** soumises à Manulife.
- Les demandes de règlement dont la date de service ou d'achat **est le ou avant le 31 août 2023** doivent être soumises et reçues par la Canada-Vie au plus tard le 30 septembre 2023, et seront payées en fonction de la conception du régime en vigueur à la date du service ou de l'achat.

## Plus d'informations

Pour obtenir toutes les informations les plus récentes avant le 1er septembre, veuillez consulter le portail en ligne créé par notre fournisseur de prestations, HUB International, à l'adresse <https://www.hubinternational.com/en-CA/programs-associations/eic/westtower-communications-ltd/>

Le portail permet d'accéder aux éléments suivants :

- Liste des modifications apportées au régime
- Guide de l'administrateur en libre-service sans effort
- Foire aux questions (FAQ)
- Présentation général
- Instructions pour l'inscription en ligne de Manulife

